

### Prévisions budgétaires

**M. Munro (Hamilton-Est):** Monsieur l'Orateur, le député devrait peut-être donner plus de précisions. Naturellement, si le bureau du ministère du Travail à l'immeuble fédéral de Hamilton a expédié des renseignements de la nature de ceux mentionnés par le député, cela n'aurait absolument rien à voir avec Information Canada. Cela relève peut-être du ministère du Travail, ou peut constituer une indécatesse de la part du fonctionnaire du ministère qui a expédié ces renseignements, mais je ne vois certes pas comment cela se rapporterait à Information Canada qui n'a rien à y voir.

**M. Nielsen:** C'est un organisme du gouvernement qu'on utilise pour faire de la propagande.

**M. Munro (Hamilton-Est):** Si le député veut bien donner plus de précisions.

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, bien que je veuille principalement parler de l'avis d'opposition au crédit n° 1 du ministère de l'Expansion économique régionale, le poste n° 4 des prévisions budgétaires portant sur les services professionnels et spéciaux du budget principal des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars, j'aimerais faire quelques observations d'ordre général sur les politiques du gouvernement et du ministère.

L'augmentation continue du coût de toutes les phases des activités du gouvernement se transforme rapidement, tout comme le problème de l'énergie, en une crise nationale. Non seulement, elle déforme de nombreuses traditions du marché et de la gestion personnelle, mais elle devient une des causes principales et un des facteurs essentiels de l'inflation; la spirale inflationniste ne cesse de monter, bien que le ministre ait dit l'avoir matée. Si le gouvernement pouvait abattre le dragon de l'inflation avec autant de perspicacité et de rapidité que saint Georges a abattu le dragon de la mythologie, comme le pays serait prospère! Malheureusement, le dragon de la hausse des prix n'est pas une créature mythologique; elle est par trop réelle.

Une dépense majeure du gouvernement est celle qui est engagée au titre des services professionnels et spéciaux, qui comprend les consultants. Il est intéressant d'examiner la signification du mot «consulter» monsieur l'Orateur. D'après le dictionnaire Webster, il signifie «consulter en vue de demander des renseignements ou des instructions de; demander conseil à». Il y a également une autre signification «ne pas perdre de vue pendant que l'on agit ou que l'on décide». On a beaucoup plus souvent recours aux consultants, mais le gouvernement actuel a pris peu d'initiatives ou de décisions à la suite de ces consultations.

Le pays est fatigué d'entendre parler de statistiques établies par des consultants. On a dit qu'on pouvait établir des statistiques à l'appui de n'importe quoi, surtout des statisticiens. La même observation s'applique à mon avis aux experts-conseils. Lorsque les statistiques appuient les statisticiens et que les experts-conseils consultent d'autres experts-conseils, quoi d'étonnant si le Canadien moyen se demande comment les affaires économiques de la nation sont gérées et d'où le gouvernement obtient ses avis et ses conseils.

Par simple prudence économique, il faudrait certainement réduire les frais engagés par les ministères pour l'emploi d'experts-conseils de l'extérieur. En 1968, par exemple, les dépenses totales du gouvernement pour des services externes inscrits comme des services professionnels et spéciaux dans le budget se sont élevées à 300

millions de dollars. Aujourd'hui, environ quatre ans et demi plus tard, le budget de 1973-1974 prévoit plus de 600 millions de dollars pour ces services.

La décomposition du budget de l'Expansion économique régionale montre, à la page 22-10 du Livre bleu, que les sommes totales dépensées par le ministère pour l'emploi d'experts-conseils de l'extérieur figurent dans ce crédit et que pour 1973-1974 les frais d'experts-conseils se sont élevés à \$5,665,000. En 1971-1972 ces frais étaient de \$1,901,000, en 1972-1973 ils étaient évalués à \$2,609,000 et dans le budget de 1973-1974, comme je l'ai déjà mentionné, ils atteignent près de 6 millions de dollars. Pourquoi une telle augmentation et quels en sont les résultats? Personnellement, cela m'ennuie beaucoup de voir qu'on dépense des sommes aussi disproportionnées pour engager des consultants et là je parle non seulement des prévisions budgétaires de l'Expansion économique régionale, mais aussi des sommes totales consacrées par le gouvernement aux services professionnels et spéciaux.

En ce qui concerne le ministère de l'Expansion économique régionale, l'augmentation des montants payés par le ministère à ces gens de l'extérieur s'est accrue dans une proportion de plus de 100 p. 100 depuis un an seulement. En outre, les frais des experts de tous genres représentent environ 14 p. 100 des prévisions du crédit 1 et, à ce titre, l'un des plus hauts pourcentages de toutes les dépenses ministérielles affectées à ces services. L'affectation moyenne d'un ministère se situe entre 3 et 4 p. 100.

Sur les \$507,000 payés par le ministère entre le 1<sup>er</sup> août 1972 et le 28 février de cette année, compte tenu d'une liste des experts fournie par le ministre, plus de \$150,000 ont été dépensés pour des services n'exigeant la présentation d'aucun rapport. Ce montant représente environ un tiers de tout l'argent payé au cours de ces sept mois. En outre, sur le montant de plus de \$150,000 dépensé, plus de \$60,000 ont été payés à un seul homme. De plus, il semble que jusqu'au mois de février de cette année, au moins trois ou quatre autres personnes comme celles-là ont virtuellement monopolisé, à l'extérieur du ministère, la révision et l'application de la politique dans toute la région atlantique, et pourtant le public, qui en fin de compte paie pour tout cela, voit simplement la mention «services» sans aucun rapport. J'espère que des services vraiment utiles ont été rendus et je tiens à signaler qu'on ne saurait blâmer les experts-conseils, car enfin ils n'ont pas forcé le gouvernement à les employer.

Le 12 avril de cette année, le comité de l'expansion économique régionale a adopté une motion bien précise proposant:

Que le comité demande au ministre de l'Expansion économique régionale de déposer une liste complète des experts-conseils et des maisons d'experts-conseils dont les services avaient été retenus sous contrat par le ministère ou qui sont encore sous contrat, ainsi qu'une description de leur travail et de leurs fonctions pendant la durée de ce contrat.

Au lieu de cela, nous avons reçu un rapport de comptabilité pour une période de sept mois où l'on ne dit ni quand ni comment le reste du montant figurera aux crédits. Revenons au montant total affecté par le gouvernement aux services professionnels et spéciaux; nous nous rendons compte que le montant affecté à ces services dans les prévisions budgétaires de 1973-1974 est plus considérable que le montant estimatif total des dépenses brutes de plusieurs provinces pour l'année financière terminée le 31 mars 1973.